

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# MILANNGES RELIGIEUX.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI.

Montreal, Mardi, 25 Janvier 1848

No. 39.

## STATION DE L'AVENT

CONFÉRENCES DE M. L'ABBÉ PLANTIER

A NOTRE-DAME.

DE L'ÉGLISE COMME AUTORITÉ DOCTRINALE.

Première question.—L'Église est-elle un pouvoir dogmatique?

Ce n'était pas sans motif que les sincères et graves admirateurs du talent et du mérite de M. l'abbé Plantier, le voyaient avec une certaine anxiété destiné à remplacer, pendant cette station de l'Avent dans la chaire de la métropole, l'illustre et saillant Dominicain qui, le premier et seul peut-être, avait pu attirer à Notre-Dame, même en cette saison, un concours et une affluence si remarquables. Quand une partie du monde religieux est encore sur les grandes routes ou dans ses terres, quand à peine le jeune étudiant chrétien a pris possession de ses travaux, de ses livres ou de ses distractions accoutumés, il était difficile d'inspirer au succès de la station quadragesimale, en l'absence de celui qui a depuis longues années le secret de vider pour ainsi dire les voies et les places publiques des jeunes gens qui les fréquentent, et de les enchaîner autour de la chaire par le charme d'une parole inimitable. On pouvait se demander d'ailleurs comment, après les Conférences du Carême précédent, parvis sublime et si savamment élevé, M. l'abbé Plantier nous introduirait dans le sanctuaire de la sainte et divine doctrine; comment à une distance si rapprochée de ses derniers discours il aurait pu disposer le reste d'un aussi magnifique édifice.

On va voir de quelle manière l'orateur a su, grâce au don du Seigneur qui le distingue, se tirer de tous ces pas difficiles, dissiper toutes les alarmes; montrer que la chaire de Notre-Dame, dans l'œuvre éminente des conférences, ne restera jamais triste et silencieuse. L'analyse courte et substantielle que nous donnons ici, ainsi que les quelques passages de ce premier discours, où tout est nouveau autant que fort et concluant, suffiront à prouver de nouveau que ce modeste et rare talent n'a point été vaincu par l'éminence et la difficulté d'une semblable tâche. Voici d'abord l'exorde, qui a servi en même temps de transition heureuse des derniers discours à l'inauguration de la prédication actuelle :

« De funestes théories sur la religion prise en général ont prévalu dans notre siècle; c'est là surtout que l'erreur égare aujourd'hui l'esprit public, et lui ferme l'avenue qui mène à la foi, c'est-à-dire à la vérité. Il y a quelques mois seulement, nous avons attaqué les plus accrédités de ces systèmes : fragiles obstacles, murailles impuissantes. Dieu, si vous daignez vous en souvenir, nous a donné de les abattre sans trop d'efforts; et quand a été tombée la poussière soulevée par leur démolition, nous nous sommes trouvés en présence et comme au seuil de l'Église. Il s'agit maintenant de l'étudier elle-même.

« Une chose frappe avant tout l'homme sérieux qui l'observe; c'est qu'elle ne se donne pas seulement pour une société, elle se proclame une puissance. Sa mission comme son bonheur c'est bien d'unir les âmes; mais son droit, à ce qu'elle affirme, c'est de les dominer, sans toutefois les asservir; et pour lui plaire, il ne suffit pas de dire : Je crois en Dieu; avec cela on pourrait être atteint d'un rationalisme qu'elle condamne. Il ne suffit pas même de dire : Je crois en Jésus-Christ; avec ce langage on pourrait encore appartenir à des sectes qu'elle réprouve. Il faut ajouter qu'on croit en elle, et qu'on se repose sur sa parole de la vérité même; *Credo in Ecclesiam*. Prétention capitale autant qu'elle est surprenante ! prétention qui renferme en soi les garanties et le sort de tout le catholicisme; prétention dont il importe, à ce titre, de discuter la valeur, disons mieux, de démontrer l'éclatante justice.

« C'est ce que nous ferons dans les Conférences de la station qui s'entrouvre... Nous établirons aujourd'hui qu'il existe dans l'Église un pouvoir dogmatique : 1° pouvoir incontestable comme droit, 2° pouvoir nécessaire et mille fois précieux comme institution; 3° pouvoir irrécusable comme joug, même à notre époque de progrès, de lumière et de liberté.

L'orateur, après avoir payé un tribut d'éloges et de reconnaissance à M. l'Archevêque, demande à Dieu de lui communiquer quelque chose de ce qui distingue les écrits et le savoir du docte prélat, dans l'intérêt des âmes et de son ministère :

« Du reste, ajoute encore M. l'abbé Plantier, soit qu'il m'accorde cette faveur, soit qu'il me laisse à ma médiocrité, je le prie de faire que mes accents trouvent pour échos, dans vos cœurs, cette puissance qui renverse les préjugés et enfante la lumière, comme l'ouragan déracine les arbres de la solitude, et fait jaillir l'éclair du déchirement des nuages.

Puis, avec un tact et un à-propos parfait, l'orateur a noblement rappelé l'immense succès du prédicateur de l'Avent précédent :

« Avant de commencer, messieurs, permettez-moi de vous faire une observation :

« La véracité historique des Évangiles, la divinité non pas poétique, mais réelle, mais rigoureuse de Jésus-Christ, voilà deux points qu'a successivement établis, dans ses conférences, le brillant et pittoresque orateur qui, l'année dernière, vous parlait à pareille époque, et qui bientôt doit vous parler encore. Le béné-

fic de ses démonstrations m'est acquis, vous devez le comprendre. Ce qu'il sème avec l'éclat de son génie et la force de sa raison, j'ai droit de le recueillir. Je parle donc de ce double fait que les Évangiles sont vérités, et que Jésus-Christ est Dieu, comme d'une base reconnue, et sur laquelle il n'est plus besoin de revenir pour nous convaincre de sa solidité.

Première partie.—L'orateur procède ainsi, dans l'exposé et les preuves de ses démonstrations :

L'Église est un pouvoir doctrinal incontestable comme droit.

Trois choses sont nécessaires pour constituer un pouvoir dogmatique : 1° un corps à part, qui concentre dans ses mains l'autorité doctrinale; 2° la mission d'enseigner; 3° le droit d'être écouté. Voilà précisément l'Église telle que l'a faite son auteur. Preuves évangéliques.

Deuxième partie.—L'Église est un pouvoir doctrinal nécessaire comme institution.

Jésus-Christ entra dans le monde avec différentes intentions, qui devaient être pour lui, plus tard, comme autant d'auréoles; fondateur de doctrine, organisateur de société, maître et bienfaiteur de l'humanité, voilà les titres qu'il veut conquérir, et à tous ces titres il se doit d'instituer une autorité doctrinale.

1° Comme fondateur de doctrine. Quelle doctrine veut-il fonder? Doctrine surnaturelle par essence, immuable par destinée. Surnaturelle par essence. Elle ne peut pas tomber comme un aérolithe dans l'intelligence des peuples; il faut un organe accrédité qui la leur révèle. Immuable par destinée. Comment le sera-t-elle sans un tribunal qui la protège contre le caprice des interprétations?

2° Comme organisateur de société.

« Chose sans exemple ! Jésus-Christ venait fonder l'unité des esprits par l'unité des croyances; mais évidemment ce projet magnifique n'eût été qu'une magnifique impossibilité, si les intelligences, travaillées par tant de passions qui conspirent à les désunir, n'avaient été soumises à l'action d'une souveraineté qui les domine et les retient en un vaste et même faisceau. Concevez, si vous le pouvez, l'harmonie des âmes, sans une puissance modératrice qui les enchaîne dans les orbes immenses, où la force de projection les emporte.

3° Comme maître et bienfaiteur de l'humanité. L'homme a besoin, en religion, d'idées fermes et précises, d'idées complètes, d'idées précoces; mais comment les avoir? Par le travail individuel? Pour cela quatre choses ne sont-elles pas nécessaires? la volonté, le temps, la pénétration, le courage.

« Eh ! qui donc remplira toutes ces conditions? Où se trouveront les hommes qui les rassemblent? Il faut la volonté de conquérir la vérité religieuse; mais, de grâce où la prendre? La fortune! un principe mathématique! une découverte industrielle! à la bonne heure! mais les solutions dogmatiques, qui donc en veut? qu'est-ce qu'elles signifient?—Il faut du temps; mais les deux tiers au moins de l'humanité n'en ont pas.—Il faut de la sagacité; mais que d'esprits dans le monde n'en possèdent pas une mesure suffisante! elle manque aux enfants; comment la supposer au peuple? Combien de riches très-habiles aux spéculations de la bourse et du négoce, et qui n'entendent rien aux problèmes religieux, que d'ailleurs assez souvent ils déclarent? Et les savants, et les génies eux-mêmes, ont-ils toujours le regard assez perçant pour saisir, dans les ténèbres où ils se cache, le noyau de tous ces mystères? que de fois leur intelligence n'est-elle pas embarrassée de préjugés personnels ou héréditaires, sans que l'aigle prisonnier ait la puissance de briser ce réseau qui l'enveloppe, et de s'élever dans l'espace! Et supposez qu'ils soient libres de préventions; jusqu'où vont leurs conquêtes, je vous le demande? Une vérité ou deux, non pas définies, mais entrevues durant toute une longue vie, n'est-ce pas là tout ce que font, en dernière analyse, les plus heureux et les plus sages? Et ce lambeau d'idée, cette parcelle de lumière, de bonne foi, peuvent-ils s'appeler une religion? Il faut enfin du courage; certes on n'en manquera pas, s'il ne s'agit que de poursuivre dans les régions célestes le sillage et la chevelure d'une comète; on fatiguera pour cela le firmament à force de l'interroger; mais pour chercher à l'horizon la vérité dogmatique, on n'aura ni générosité, ni constance; ou peut bien, dans sa résolution, s'avancer jusqu'au doute; mais alors l'énergie nous abandonne; le monstre nous étreint dans ses serres, et nouveaux Prométhées, nous nous laissons déchirer par sa voracité impitoyable, sur le roc d'our nous pussions l'imposant nous enchaîne encore plus que notre impuissance!

Quel expédient adoptera alors la sagesse de Jésus-Christ? Le voici, le voici, s'est crié l'orateur :

« Observateur à la fois sublime et charitable, Jésus-Christ a vu que dans tous les temps la famille humaine ne sera qu'une vaste famille de pauvres; que tous les esprits, aussi bien ceux des conditions élevées que des classes vulgaires, y seront dépourvus par eux-mêmes de la vérité religieuse, et dans son immense amour il a résolu de leur en communiquer le bienfait. Mais pour réussir il ne se borne pas à leur transmettre le trésor d'une doctrine ensevelie dans un livre dogmatique; ils seraient impuissants à l'en exhumer. Un principe existait autour de lui dans le monde; principe consigné par les anciens philosophes au profit de quelques adeptes; principe usurpé par les magistrats et rendu par eux despotique et local; principe profané par les sacerdoxes du polythéisme. Mais principe, malgré les abus, légitime et salutaire;

principe conforme aux instincts religieux de l'homme, et pour cela consacré par l'usage et le culte de tous les génies et de toutes les nations; principe qui, pour conduire au faite de la science aussi bien sacrée que profane, possède le merveilleux avantage d'abréger les circuits, de trancher les difficultés, de donner à l'âme un regard plus nigu, des ailes plus rapides; principe enfin par lequel seul les croyances peuvent s'établir, se refondre ou se perpétuer au sein de l'humanité; c'est le principe de l'autorité doctrinale. S'en emparer avec intelligence et noblesse, l'incarner dans une corporation qui l'assomplisse, le purifie et le seconde, par elle l'appliquer à l'enseignement universel des sociétés, par elle l'appeler à réparer dans l'avenir les effrayantes aberrations qu'il a produites dans le passé; voilà ce qu'a fait J.-C., voilà ce qu'il devait faire. Sans cette création d'une Église qui fut tout à la fois la promulgatrice de ses oracles et l'institutrice des peuples, il eût manqué son but et fût resté sans influence; son action n'eût été que celle d'un philosophe et non pas celle d'un messie; il eût brillé dans l'univers, mais comme une lampe dans un tombeau. Par l'Église au contraire qui lui donne une voix toujours retentissante à travers les siècles, il est le régénérateur et la lumière de tous, parce que la religion devient ainsi possible et facile à tous. J'ai presque dit qu'importe désormais le défaut de recherche? avec l'Église la vérité se montrera sans qu'on l'appelle et malgré qu'on veuille la fuir!.

Troisième partie.—Pouvoir doctrinal de l'Église irrécusable comme joug :

On proteste contre l'Église comme autorité doctrinale par droit de lumière et d'époque, par droit de liberté et par droit de progrès.

1° Droit d'époque et de lumière : A l'âge viril où nous sommes, dit-on, la raison peut se passer d'autorités doctrinales, leur temps n'est plus.

Le temps des autorités doctrinales est passé ! C'est faux en droit : 1° parce que l'humanité, même à l'époque où nous sommes, serait incapable, prise dans son ensemble, de se créer à elle-même les croyances dont elle a besoin; 2° parce que l'Église a reçu de son fondateur une autorité qui doit rester toujours.

Le temps des autorités doctrinales est passé ! C'est faux en fait : parce que toutes les religions philosophiques et positives sont encore acceptées sur parole. La Chine n'a pas secoué le joug de ses lettrés, ni le Tibet celui de ses lamas. Églises nationales. Sectes hérétiques. Ecoles philosophiques.

2° On proteste par droit de liberté. Obéir aux autorités doctrinales c'est une servitude humiliante. Servitude ! Oui, si l'on obéit à une autorité absurde ou brutale; mais si l'on obéit à une autorité véridique, investie d'une délégation sainte, ne faisant aucune violence aux âmes tout en aspirant à les éclairer, à les dominer, où sera la servitude?

Comment il n'y aura pas de déshonneur. On ne se dégrade pas, mais on s'honore en obéissant à un pouvoir légitime.

3° Enfin on proteste contre l'Église par droit de progrès. Le progrès est impossible avec une autorité doctrinale.

Impossible ! avec une autorité à la turque ou à la brachmane, on le conçoit; mais comment avec une autorité large et raisonnable? Impossible ! mais au contraire le progrès n'est possible qu'avec une autorité sage et discrète comme celle de l'Église ! Point de départ assuré, conquêtes fermes qui demeurent et qui s'enchaînent, voilà les conditions du progrès, et vous ne les trouverez que par une autorité doctrinale.

RÉPONSE.—« Un homme avait reçu de la nature un génie magnifique; nulle sagacité n'égalait jamais la pénétration de son regard. Avec cet œil puissant, avec cette faculté souveraine de sonder en haut et en bas l'immensité des abîmes, il crut qu'il pourrait se faire sa religion tout seul, et sans autre initiateur que sa propre intelligence. Mais quand il aborda les questions formidables du bien et du mal, de la conscience et de la destinée, au bord de ces gouffres effrayants, il fut pris de vertige. Avec celle des manichéens et des académiciens, dont il fut tour à tour le disciple, sa raison roula mourante dans un précipice sans fond; et quand il fut là il s'éleva en lui un flux et reflux orange de rêves, de doutes et d'inquiétudes; oscillations malheureuses qui le trouvaient tout à la fois incapable de se fixer sur rien, et désespéré de s'agiter ainsi dans le vide.

« Mais un jour vint où l'Église s'offrit à lui sous les traits de saint Ambroise; subjugué par sa parole, il se plaça sous sa tutelle, et alors une révolution fortunée s'opéra dans son âme. Tant qu'il avait été son propre guide, il s'était égaré dans des routes de ténèbres et de douleur; du moment où il eût accepté l'anguste épouse de Jésus-Christ pour conductrice et pour mère, dès qu'il eût appelé à le mener par la main, comme un enfant qui ne peut voir et marcher de lui-même, il entra dans une douce région de soleil et de repos. Cet homme, ce génie vous l'avez présenté; il se nommait Augustin ! Il est peut-être parmi vous, messieurs, des esprits qui partagent les témérités et les angoisses de son indépendance; peut-être, comme lui, cherchent-ils, dans leurs propres pensées, le noyau défectueux des grands problèmes religieux, et ils ne trouvent en eux qu'incertitude et perplexité ! Ah ! sachez-le bien ! le jour de l'intelligence, comme celui des organes, ne nous vient pas du dedans, mais du dehors. À l'exemple de saint Augustin, cherchez-le dans l'Église, et les décisions de son pouvoir. Sous son autorité toute de sagesse et de

persuasion, vous ne cesserez pas d'être libres, et vous serez plus éclairés et plus heureux; elle ne sera pas un despote, elle ne sera qu'un bienfaisant oracle, et à sa suite, comme un autre Israël dirigé par un autre colonne de lumière, vous vous avancerez d'un pas ferme et sûr vers l'avenir, par le chemin royal de la paix et de la vérité !

Assurément, nous ne tenterons point d'ajouter ici d'insuffisants commentaires et d'impuissants éloges pour célébrer une semblable effluence. Comme les auditeurs de Notre-Dame, nos lecteurs proclameront avec nous : Non, la chaire des Ravignan et des Lacordaire ne déclinera pas, et l'enseignement sacré s'y perpétue toujours fort et brillant, selon l'expression du prophète : *Vox domini in virtute*.

## PISE ET FLORENCE

Les antiquités d'Autun.—Ce qu'on appelle le Temple d'Apollon.—Les églises peintes.—Pont-Beauvoisin et sa douane.—L'importance du passaport quand on a passé la frontière.—Les Charmettes.—La Citerne et le Cimetiére des Anglais, Livorno.—Les crétiens de la Maurienne.—Le couvent du Mont-Céris.—Arrivée à Suze.—Le pain Piémontais.—Entrée à Turin.

Turin.—Le palais de Madame.—Eloge du gouvernement sardes.—Le roi Charles-Albert.—Le peuple admis librement dans son palais.—Une tragédie d'Alfieri.—Les palais de Gènes.—Vieux costumes de la Spezia.—Étymologies italiennes.—Les mendians.

Suite.

Je quitte Chambéry dans le carrosse d'un voiturin, moi, sixième, et en fort bonne compagnie. Nous entrons dans cette suite de vallées qui s'arrête au pied du Mont-Céris, et dont tous les voyageurs ne goûtent pas également les âpres beautés. La Maurienne surtout, sauvage, inculte, resserrée entre des monts désolés, et peuplée de crétiens qui justement se précipitent en foule devant les voitures, cette malheureuse vallée, dis-je, digne à certains égards d'intérêt et d'admiration, ne laisse emporter au voyageur que des impressions pénibles. Le capital de la contrée, Saint-Jean-de-Maurienne, qui n'est qu'un bourg misérable, est le siège d'un évêché. On s'arrêta là pour déjeuner. Nous y étions attendus par une partie de la population, qui nous présenta le spectacle le plus imprévu, le plus surprenant le plus effroyable. Imaginez les plus folles débauchés du crayon, les plus monstrueux croquis de Galle, les plus horribles visions d'Hoffmann, et toutes les combinaisons les plus épouvantables qui peut inviter le délire en bouleversant les traits du visage humain; des êtres sans âge et sans sexe, s'élevant à trois ou quatre pieds de terre, des membres sans proportion, nous, tortus et rugueux comme le tronç rabougri d'un vieux chêne, des cors et des visages boursoufflés et comme gonflés de tumeurs, des goîtres hideux retombant en cascades de chair humaine, des rictus et, pour employer le mot, des bouches serpentant et s'ouvrant comme des crevasses d'une oreille à l'autre, à travers les gibbosités enlousées d'une manière de face; enfin, un ou deux points lumineux éblouissant dans ce chaos varié, et qui sont des yeux apparemment, voilà l'esquisse fort adoucie, fort imparfaite, fort loin de la réalité, des êtres qui nous entourèrent sur la porte de l'auberge de Saint-Jean-de-Maurienne. Ils nous poursuivirent même plus loin, et je vis une des dames de notre carrosse sortir tout épouvantée d'une salle de l'hôtel, où elle avait vu un de ces visages. Les habitants industriels sont bien obligés de les employer, puisqu'ils forment une portion notable de la population. Je ne veux pas m'appesantir sur les souvenirs d'un déjeuner à la confection duquel avait présidé peut-être une de ces dégoûtantes créatures. Les crétiens, en général, demandent l'autisme, et malheureusement ils inspirent une horreur si profonde que l'homme le plus compatissant, qui les voit pour la première fois, ne peut guère s'empêcher de se détourner. Je connaissais les crétiens de Martigny et de tout le Valais; mais je déclare que leurs difformités, peut-être affaiblies dans ma mémoire, ne m'avaient en rien préparé aux terribles apparitions de Saint-Jean-de-Maurienne.

Le matin du quatrième jour, car on voyage avec ces voiturins de Savoie et d'Italie comme on voyageait en France du temps de Mme de Sévigné, le quatrième jour nous arrivons à Lans-le-Bourg, au pied de cette route imposante que Bonaparte jeta sur le sommet des Alpes. Les souvenirs du génie impérial nous saisissent dès l'auberge du village, qui fut bâtie sur un ordre exprès du grand général, et qui se ressent de cette illustre origine. Nous y fîmes le meilleur repas qu'on nous eût offert depuis le commencement du voyage. Au sommet du mont on trouve un lac qui passe pour nourrir de bonnes truites, et un hospice aujourd'hui abandonné, où l'on n'entretient plus qu'un seul ecclésiastique. Après avoir parcouru de longs corridors, nous découvrimmes le digne prêtre au fond d'une chambre et devant un bon feu qui n'eût pour nous rien de superbe, quoique nous eussions laissé une chaleur accablante dans la vallée. L'ecclésiastique nous fit les honneurs avec une extrême politesse. Il nous mena dans les chambres impériales, où Napoléon et même, dit-on, Marie-Louise ont couché. Le héros, dans sa carrière militaire, a dû trouver sans doute de plus mauvais gîtes; il a dormi sous les branches et sous la toile, et peut-être sur la terre nue du bivouac, mais il n'a certainement jamais eu de chambre plus mal décorée. Les murs sont couverts de peintures grossières dont rougirait le dernier de nos estamnets. Le globe impérial surmonte le ciel du lit et donne seul quelque signification à la pièce. La menuiserie, le carreau, les ornements sont d'une auberge du village. On peut voir dans les salles voisines, d'ailleurs toutes nues, quelques portraits de personnages du même temps, généraux et diplomates, et, entre autres, celui d'un maire du département du Mont-Blanc, autant que je crois, qui, avec ses cheveux en oreille de chien, ses joues enluminees, son jabot, son habit brodé, semble peint pour un enseigne. Je pense aussi avoir vu Napoléon lui-même, en habit de premier consul. La fin du jour suffit à peine pour descendre ces magnifiques romps du riviers de la montagne qui, au lieu de précé-

pieces affreux et de chemins à mulets à peine frayés, vous laissent tout doucement couler en Italie par les pentes les plus insensibles.

Lève-toi, m'a-t-il dit, prends ton chemin vers Suze...

J'entre à Suze, en effet, en descendant les vers d'Esther. Mais il ne s'agit ici que d'une jolie petite ville, qui est la première du Piémont; il est tard, on nous sert à souper à la hâte. Nous remarquons dès lors des changements notables dans certains usages. Tandis qu'un de mes voisins se plaint de n'avoir pas de pain, un autre admire un faisceau de jolis petits bâtonnets qu'on vient de poser sur la table dans une corbeille. Ces bâtonnets, faits de pâte sèche et longs d'une toise, se rompent et se mangent. J'imagine que c'est par manière de divertissement; mais on m'apprend que c'est là le pain du pays. Heureusement un camarade, qui s'aperçut de ma déconvenue, m'offrit du pain à la française, que les bâtonnets n'avaient pu, pour moi, remplacer en aucune façon.

Traversons vite les plaines de Rivoli, qui, comme tous les champs de bataille, n'ont plus que l'intérêt visible d'un champ de seigle ou de froment, et arrivons vite à Turin, sous l'effroyable pluie qui vient de nous surprendre à la dernière poste et qui nous permet à peine, à notre entrée dans la ville royale, de distinguer, à travers les glaces ruisselantes du carrosse, quelques belles et larges rues fort uniformément bordées d'arcades. Je me délie autant qu'un autre des exagérations qui peuvent échapper à la mauvaise humeur d'un voyageur; mais je crois bien, après avoir toute ma vie maudité la pluie à Paris, qu'il y a quelque chose de plus obstiné, de plus furibond, de plus désespérant dans les averse italiennes. Le paroxysme d'une grosse pluie, qui chez nous effraie quelques minutes, est là le train continu du déluge; et s'il semble par moment que ces torrents tendent à s'apaiser, c'est comme pour reprendre haleine et pour se déchaîner avec une furie qu'on était encore loin d'imaginer. J'ai compté à Pise vingt-deux jours d'un pareil temps. Il est vrai qu'il n'était pas tombé une goutte d'eau depuis quatre mois. Tutto il mondo è paese, me disait mon hôte, c'est à dire que chaque climat a ses rigueurs, que les chimères des voyageurs sont en vaines et que, tout compte fait, le meilleur est à peu près de rester chez soi.

Turin est une grande et belle ville, trop dédaignée par les touristes romantiques, qui ne veulent pas admettre que des rues larges, régulières, monumentales, commodément doublées de portiques, nient aussi leur mérite, et qui ne daignent trouver quelque physionomie et quelque agrément qu'en ces fouillis de maisons infectes et branlantes que le moyen-âge avait entassées autour de ses églises. J'ai vu à Turin les deux plus belles places que je connaisse, en y comprenant la place de la Concorde et ses fossés, et ses lampes en jeu de quilles, et ses hideuses statues; l'une, la place Charles-François, dont une église rompt fort heureusement l'uniformité, est ornée au milieu de la statue du héros qui lui donne son nom, ouvrage de M. Marocchetti, que les Parisiens ont pu voir longtemps exposée dans la cour du Louvre; l'autre, celle où l'on voit le palais du Roi, est plus remarquable encore. Le centre en est occupé par un superbe édifice, moitié forteresse, moitié palais, tout propre à contenter les touristes romantiques dont je parlais tout à l'heure. Les vieilles tours de l'église gothique s'y marient aux magnificences de l'architecture moderne; le tout est d'un aspect fort pittoresque. L'intérieur répond aux dehors, et l'escalier, notamment, est ce que je connais de plus grandiose en ce genre. Ce palais, qu'on appelle, s'il m'en souvient, le Palais de Madame, renferme en outre une galerie de tableaux qui m'a paru des plus riches, sinon des plus nombreux; et dont la collection flammande surtout est supérieure à celles de Paris et de Florence.

Le lendemain de mon arrivée—c'était un dimanche—je me promenaï sur cette place en vrai Lécuyer, longeant la grille de cet autre palais qu'habite le Roi, quand un garde, qui lut apparemment ma curiosité sur mon visage, me pria obligeamment d'entrer, ajoutant que cela était permis ce jour-là et qu'il était loisible aux plus humbles citoyens de se trouver sur le passage du Roi allant à la messe. Cet usage me parut digne d'un tel roi et d'un tel peuple. S'il faut le dire, j'aime ce royaume fardé et son gouvernement. J'ai visité ses principales villes à cinq ans d'intervalle, et j'ai pu juger du génie qui préside à leur prospérité croissante. Partout des travaux, partout des progrès, partout les bienfaits d'une administration tutélaire: des collèges, des hôpitaux, des ponts, des monuments d'agrément et d'utilité s'élevaient de toutes parts. Gênes, Nice, Onegio, Chambéry ne sont plus reconnaissables; les troupes bien vêtues, bien tenues, bien disciplinées, le disputent avec avantage à nos soldats français; les fonctionnaires montrent un attachement invincible à leurs devoirs, le clergé paraît exemplaire. La religion répand ses bienfaits sur les diverses classes de la société. Enfin, tout semble à sa place, ce qui sans doute est la meilleure condition d'un Etat (status). En effet, cet Etat grandit dans la paix, et Dieu, qui le favorise, peut seul savoir quelles de ses grâces lui sont réservées.

On conçoit que j'attachais un grand intérêt à voir le Mont-Casini, qui a su faire, au temps où nous vivons, le bonheur de ce pays. Je suis donc avec empressement l'avis du garde. La cour et la façade du palais sont fort simples; elles diffèrent peu des constructions particulières de la place. On y voit peu de soldats et peu d'appareil. On monte au fond de la cour, par un large escalier dans une salle vaste et magnifique, qui se ressent de cette liberté d'y entrer qu'on laisse à tout le monde. Le pavé, humide et malpropre (il pleuvait), n'y répond point à la richesse des parois chargées de trophées, de marbres et de dorures. Mais il faut ici demander grâce pour quelques détails qui sont un effet de la négligence italienne. A continuer.

NOUVELLES D'EUROPE.

SYRIE.—Une lettre de Beyrouth, en date du 14 novembre 1847, adressée à la société de secours en faveur des chrétiens du Liban, contient de nouveaux détails d'une tristesse navrante sur la situation de ce malheureux pays. L'état des chrétiens est toujours le même; toujours souffrants, toujours persécutés, toujours dans la pauvreté; n'ayant aucune espérance de tranquillité quant à présent; toujours sacrifiant leur sang pour l'amour de la France et du Christ. A cause de cet amour de la France, les infidèles se tournent contre nous. Aucun chrétien ne peut sortir de son village sans se voir exposé à être massacré. Un musulman a tout récemment tué un chrétien du village de Dupplar. Les chrétiens ont supplié le gouvernement de venger cette mort, et l'assassin a été mis en prison; mais, au bout de quelques jours seulement, il a été rendu à la liberté sans autre punition. Un petit enfant de quatre ans, fils unique, du village d'Elkamar, a été victime de la cruauté des infidèles; ils lui ont fait subir la flagellation, et l'ont crucifié comme le Christ. Après une absence de quelques jours, le père et la mère de cet enfant se mirent à sa recherche, et trouvèrent son cadavre dans le désert, horriblement mutilé. Ils firent déclaration au gouvernement turc de cet horrible assassinat; le gouvernement fit arrêter les coupables, et les fit mettre en prison, et quelques jours après, ils furent élargis, encore sans aucune punition. A Damas, dix petits enfants ont péri de la même manière, et les assassins n'ont pas été poursuivis!... Plusieurs autres chrétiens, de divers villages, ont été massacrés il y a peu de jours... Saïd-Gumbal, gouverneur druse, continue toujours de s'emparer des propriétés des chrétiens. Il exige, des chrétiens des districts mixtes, l'exhibition de leurs actes de propriété, et les oblige à les lui remettre par la cruauté des traitements qu'il leur fait endurer; ensuite il se déclare propriétaire; et si, alors, on lui conteste la possession, ce sont de nouveaux mauvais traitements, de nouvelles tortures qu'il faut endurer. Les chrétiens ont adressé au gouvernement suppliques sur suppliques, sans pouvoir rien obtenir, et par conséquent ils sont réduits de plus en plus à la plus extrême pauvreté. Nous pourrions vous raconter beaucoup d'autres choses sur les malheurs des chrétiens du Liban, mais nous nous abstenons, dans la crainte du trop vous affliger. Nous en avons l'espérance dans la France qui n'a encore rien fait pour nous. Les deux hommes que vous avez annoncé devoir venir pour prendre connaissance des affaires du Liban, n'ont point été dans la montagne; ils sont restés à Beyrouth qui est, comme vous savez, sur le bord de la mer, et n'ont pu avoir de renseignements que dans nos ennemis; en conséquence, ces représentants ont fait pour nous plus de mal que de bien. Suisse.—Malgré la discrétion du radicalisme, peu à peu le voile qui couvrait ses actes se découvre, et le vent de la vérité passe à travers les montagnes de la Suisse. Voici d'abord un fragment d'une lettre écrite de Fribourg à l'Union Monarchique, et dans laquelle se trouvent de nouveaux détails sur les indignités que cette ville a souffertes: "Les maisons des RR. PP. Jésuites, ainsi que celles de RR. PP. Ligorien ont été dévastées, tous les biens confisqués, et les religieux bannis. Les plus grandes horreurs ont été commises dans l'église des Ligorien. On a bu dans un calice, avec les femmes de mauvaise vie, la sainte des pères et des saints. On a promené par la ville des chevaux habillés d'ornements sacrés; les crucifix ont été jetés et les saintes hosties ont été profanées. C'est avec peine, et comme par la protection de Dieu, que les Pères Ligorien, sur lesquels les soldats s'étaient jetés comme des tigres, ont échappé au massacre qui les menaçait. Ils sont arrivés, quelques-uns en Savoie, aux environs de Mülhausen, quelques-uns en Allemagne, déguisés, déguenillés, affamés, au dernier degré de la misère, n'ayant d'autre ressource que la charité des âmes compatissantes." —Le gouvernement provisoire de Lucerne entre, lui aussi, dans la voie des proscriptions. Il a rendu le décret suivant contre les Jésuites et les ordres qui leur sont affiliés: "Le gouvernement provisoire de Lucerne, "Dans l'intention de prouver à la haute diète qu'il s'empresse de satisfaire à ses demandes dans l'intérêt du rétablissement durable de la paix, et en tant que ces demandes ne sont pas de nature à amener de nouvelles complications religieuses et politiques; "Considérant l'arrêté de la haute diète du 4 septembre 1847; "Considérant aussi la pacification du canton de Lucerne; "Arrête: "1o Sont à jamais bannis du canton les Jésuites et les ordres affiliés, notamment les Ursulines, à Notre-Dame-le-Bon-Secours, et les sœurs de la Providence, à Lucerne et à Sursee; "Les absents ne seront plus admis à franchir la frontière, et ceux qui sont sur le territoire devront l'avoir quitté d'ici au 10, au plus tard; "2o L'ancien fonds des Franciscains sera de nouveau administré comme il l'était avant l'appel des Jésuites; "3o On s'entendra avec les commissaires épiscopaux pour le service religieux dans l'église des Franciscains; "4o Le gouvernement futur prendra les dispositions nécessaires pour la reconstitution et la direction de l'institut théologique et du séminaire; "5o Ce décret sera publié dans la feuille du canton, affiché aux lieux ordinaires, communiqué à l'évêque et à toutes les autorités ecclésiastiques et déposés aux archives. "Lucerne, le 2 décembre."

et quelques jours après, ils furent élargis, encore sans aucune punition. A Damas, dix petits enfants ont péri de la même manière, et les assassins n'ont pas été poursuivis!... Plusieurs autres chrétiens, de divers villages, ont été massacrés il y a peu de jours...

Saïd-Gumbal, gouverneur druse, continue toujours de s'emparer des propriétés des chrétiens. Il exige, des chrétiens des districts mixtes, l'exhibition de leurs actes de propriété, et les oblige à les lui remettre par la cruauté des traitements qu'il leur fait endurer; ensuite il se déclare propriétaire; et si, alors, on lui conteste la possession, ce sont de nouveaux mauvais traitements, de nouvelles tortures qu'il faut endurer. Les chrétiens ont adressé au gouvernement suppliques sur suppliques, sans pouvoir rien obtenir, et par conséquent ils sont réduits de plus en plus à la plus extrême pauvreté.

Nous pourrions vous raconter beaucoup d'autres choses sur les malheurs des chrétiens du Liban, mais nous nous abstenons, dans la crainte du trop vous affliger. Nous en avons l'espérance dans la France qui n'a encore rien fait pour nous. Les deux hommes que vous avez annoncé devoir venir pour prendre connaissance des affaires du Liban, n'ont point été dans la montagne; ils sont restés à Beyrouth qui est, comme vous savez, sur le bord de la mer, et n'ont pu avoir de renseignements que dans nos ennemis; en conséquence, ces représentants ont fait pour nous plus de mal que de bien.

Suisse.—Malgré la discrétion du radicalisme, peu à peu le voile qui couvrait ses actes se découvre, et le vent de la vérité passe à travers les montagnes de la Suisse.

Voici d'abord un fragment d'une lettre écrite de Fribourg à l'Union Monarchique, et dans laquelle se trouvent de nouveaux détails sur les indignités que cette ville a souffertes: "Les maisons des RR. PP. Jésuites, ainsi que celles de RR. PP. Ligorien ont été dévastées, tous les biens confisqués, et les religieux bannis. Les plus grandes horreurs ont été commises dans l'église des Ligorien. On a bu dans un calice, avec les femmes de mauvaise vie, la sainte des pères et des saints. On a promené par la ville des chevaux habillés d'ornements sacrés; les crucifix ont été jetés et les saintes hosties ont été profanées. C'est avec peine, et comme par la protection de Dieu, que les Pères Ligorien, sur lesquels les soldats s'étaient jetés comme des tigres, ont échappé au massacre qui les menaçait. Ils sont arrivés, quelques-uns en Savoie, aux environs de Mülhausen, quelques-uns en Allemagne, déguisés, déguenillés, affamés, au dernier degré de la misère, n'ayant d'autre ressource que la charité des âmes compatissantes."

Le gouvernement provisoire de Lucerne entre, lui aussi, dans la voie des proscriptions. Il a rendu le décret suivant contre les Jésuites et les ordres qui leur sont affiliés:

- "Le gouvernement provisoire de Lucerne, "Dans l'intention de prouver à la haute diète qu'il s'empresse de satisfaire à ses demandes dans l'intérêt du rétablissement durable de la paix, et en tant que ces demandes ne sont pas de nature à amener de nouvelles complications religieuses et politiques; "Considérant l'arrêté de la haute diète du 4 septembre 1847; "Considérant aussi la pacification du canton de Lucerne; "Arrête: "1o Sont à jamais bannis du canton les Jésuites et les ordres affiliés, notamment les Ursulines, à Notre-Dame-le-Bon-Secours, et les sœurs de la Providence, à Lucerne et à Sursee; "Les absents ne seront plus admis à franchir la frontière, et ceux qui sont sur le territoire devront l'avoir quitté d'ici au 10, au plus tard; "2o L'ancien fonds des Franciscains sera de nouveau administré comme il l'était avant l'appel des Jésuites; "3o On s'entendra avec les commissaires épiscopaux pour le service religieux dans l'église des Franciscains; "4o Le gouvernement futur prendra les dispositions nécessaires pour la reconstitution et la direction de l'institut théologique et du séminaire; "5o Ce décret sera publié dans la feuille du canton, affiché aux lieux ordinaires, communiqué à l'évêque et à toutes les autorités ecclésiastiques et déposés aux archives. "Lucerne, le 2 décembre."

Mgr. — Mgr. Rucconi, vice-major domo de Sa Sainteté, a été nommé chancelier de la chambre apostolique et Président des Armes. Ce prélat conserve en même temps l'administration des palais apostoliques.

Le Divo du 23 novembre, annonce la mort de Mgr. d'Isard, auditeur de la Rose romaine pour la France. Ce prélat, d'après une lettre particulière, aurait succombé le 20 novembre à une atteinte de la petite vérole, qui fait en ce moment de grands ravages à Rome.

Son Eminence le cardinal Tadini, archevêque de Gênes, est mort le 22 novembre dans la quatre-vingt-huitième année de son âge.

Placide-Marie Tadini était né à Montecalvo, diocèse de Casal en Piémont, le 11 octobre 1759. Il appartenait à l'ordre des Carmes de l'ancienne observance, et avait été successivement professeur de théologie au collège de la Sapience à Rome et évêque de Biella. Le 2 juillet 1832, il fut transféré de ce siège à l'archevêché de Gênes. Trois ans plus tard, le 6 avril 1835, il était créé cardinal du titre de Sainte-Marie in transpontina. Ce membre éminent du sacré-collège joignait à une grande sévérité de mœurs, une haute réputation de zèle, de piété et de science ecclésiastique.

France.—Le dimanche 28 novembre a eu lieu, dans la cathédrale de Vannes, la bénédiction du R. P. abbé de Thimadeuc.

Dès sept heures, une foule empressée garnissait les galeries qui entourent intérieurement la cathédrale. Un nombre considérable de fidèles se pressaient dans la nef à l'extrémité de laquelle étaient rangés, le long de la balustrade du chœur, sept religieux, revêtus de leur froc blanc.

A huit heures, M. l'évêque de Vannes est entré accompagné de son chapitre, du supérieur-général de Trappistes, de l'abbé de la Meillerie et du R. P. Bernard, abbé élu de Thimadeuc.

Avant les prières de l'Introït, un Père s'est avancé vers M. l'évêque, et a lu les brefs d'institution en présence du récipiendaire, assisté des deux Pères abbés portant la crose de bois et la mitre.

La messe a commencé. Mgr Lamotte de Vauvet officiait. Il nous serait difficile de retracer tous les détails du rituel, auquel l'Eglise a donné les plus graves formes de la symbolique chrétienne.

Il y a eu surtout un moment solennel, c'est lorsque le R. P. abbé dom Bernard s'est prosterné la face contre terre comme s'il avait été étendu dans un cercueil. Puis on a récité les sept psaumes de la pénitence, chants admirables de tristesse, et qui répondent si bien aux plus profondes mélancolies du cœur de l'homme.

Le R. P. abbé s'est relevé ensuite, et l'officiant lui a remis dans les mains la crose, attribut du pasteur, emblème évangélique de sa nouvelle dignité. A l'Offertoire, le Père abbé a présenté à son évêque

deux torches allumées, deux petits barils de vin et deux pains, le tout couvert de papier doré, et revêtu des armes de Monseigneur et de l'abbaye.

Bientôt le récipiendaire, placé à l'encoignure des extrémités du sanctuaire, s'est dirigé, en s'inclinant, vers l'évêque, et, prononçant à trois reprises et avec toute l'effusion de la reconnaissance ces mots: Ad multas annos, il est tombé aux genoux de Monseigneur, qui l'a relevé en lui donnant l'accablante fraternelle.

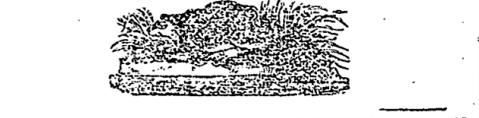
Quand la messe a été terminée, l'abbé, agenouillé devant l'évêque, a reçu de lui la mitre, dernier signe du commandement pastoral. L'investiture étant ainsi complétée, l'abbé a embrassé l'évêque, le supérieur-général et le supérieur de la Meillerie.

Tous les Pères Trappistes de Thimadeuc sont venus alors rendre hommage à leur abbé, auquel chacun d'eux a donné un baiser. Ils étaient tous vivement émus, et l'attendrissement de quelques-uns était tel, qu'ils ne pouvaient retenir leurs larmes.

L'abbé étant allé reprendre sa place parmi eux, s'est dépouillé de ses ornements pontificaux, et a reparu sous le froc du moine, image de l'égalité chrétienne.

Lorsque l'évêque, traversant le chœur, se disposait à sortir, le Père abbé Bernard est allé vers lui, et il lui a témoigné en termes touchants sa reconnaissance pour la bienveillante protection dont il a honoré l'abbaye de Thimadeuc. En disant cela, il ne pouvait maîtriser son émotion, qui partageait aussi ses religieux. Monseigneur a répondu par quelques paroles bien senties, et empreintes de cette suavité de sentiment qu'il sait mettre dans toutes ses allocutions.

Le Père Bernard est un homme jeune encore, et dans la force de l'âge. Son front élevé, ses yeux expressifs, annoncent une intelligence distinguée, et tout révèle en lui cette sérénité de l'âme qu'inspirent les grandes convictions.



MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 25 JANVIER 1848.

LE MINISTÈRE.

"Que va faire le ministère?" Telle est la question que nous entendons tous les jours, et à laquelle on répond: "Il va résigner!"

Pour nous, nous croyons que dans l'état actuel des choses, le ministère n'a pas d'alternative; il doit résigner; c'est le seul parti honnête qui lui reste, c'est le seul honorable. Nous ne sommes pas en effet de ces hommes qui prétendent que le ministère ne peut pas connaître quel appui il aura en parlement. Nous sommes convaincu au contraire qu'il ne peut avoir de doute à cet égard, et voici pourquoi. A l'heure qu'il est les 54 membres qui doivent former le prochain parlement provincial sont élus; le ministère a leurs noms; il connaît les tendances et les principes du plus grand nombre d'entre eux; il doit voir quels sont ses amis, quels sont ses adversaires. Peut-être a-t-il du doute sur les opinions de quelques-uns d'entre eux; mais alors la première chose à faire, est de considérer si dans le cas où ces quelques membres voteraient du côté des ministres, il y aurait majorité pour eux-ci. Or, il suffit pour se convaincre du contraire d'examiner la classification des membres telle que donnée par les différents journaux du pays, amis et ennemis. Eh bien! de cet examen, il résulte que les journaux libéraux donnent à l'opposition cinquante-huit membres et aux conservateurs vingt-un membres, et qu'il reste cinq députés que ces différents journaux placent dans la classe des douteux. D'après les journaux Tories, la différence dans les nombres précédents n'est que de deux ou de trois, en sorte qu'en étant aussi favorable que possible aux ministres nous trouvons qu'ils ont contre eux une majorité de trente-cinq votes sur soixante-dix-neuf. Allons plus loin, et ajoutons aux votes ministériels les cinq douteux; deux partis se trouveront représentés par les chiffres suivants: opposition 55, conservateurs 29. D'où l'on voit clairement que les ministres n'ont que le tiers du parlement pour eux et que les deux tiers leur sont opposés. Les ministres ne peuvent pas dire qu'ils doutent encore, que ces chiffres ne sont pas corrects; ce serait déraisonnable que de parler ainsi. Néanmoins, supposons qu'il y ait erreur et que cette erreur se trouve en faveur de l'opposition; il n'est pas croyable qu'elle s'exerce sur 25 votes; il peut se faire qu'il y ait erreur pour deux ou trois votes, mais 10, 20, 25, c'est impossible. Ainsi, il est évident pour tout le monde, que le ministère se trouve dans une minorité accablante; que lui reste-t-il donc à faire? Lord Elgin va répondre. En 1841 les ministres anglais se trouvaient dans une position un peu moins mauvaise que celle de nos ministres du Canada; néanmoins Lord Elgin (alors Lord Bruce) ne crut pas pouvoir s'exprimer à leur égard d'une manière moins forte qu'il ne le fit dans un discours à la chambre des communes, dont voici un extrait la traduction appartient à la Minerve: "Les ministres avaient reçu un vote de non-confiance; ils font dissoudre le parlement, et les élections se trouvent contre eux: "Je ne mets pas en question, dit Lord Elgin, la prérogative de la couronne; au contraire, je désire que cette prérogative soit libre et sans entraves. Les ministres, qui ont avisé ainsi notre Souveraine, ne pouvaient être justifiés que sur l'hypothèse que le jugement dont ils étaient mécontents serait renversé par la voix populaire. Mais le résultat a prouvé que cette attente était vaine, et l'avis ainsi donné ayant manqué pleinement son but, il ne peut être regardé que comme une nouvelle preuve de l'incapacité de ceux qui l'ont donné, et comme aggravant le poids des accusations auxquelles ils se sont déjà assujettis. J'admets qu'avant que le noble lord se fût adressé à ses constituants, les ministres de la couronne eussent pu, avec quelque apparence de justification, dire qu'ils n'avaient eu jusqu'à ce moment, aucun moyen de juger des sentiments du parlement sur leur conduite et leur principes; mais le noble lord eut le courage de ne profiter d'aucun subterfuge de cette sorte. Il a reconnu qu'ils avaient été défaits par une écrasante majorité. Après cette admission, tout le pays fut étonné d'entendre déclarer que, nonobstant la position dans laquelle se trouvaient les ministres, les dignités et les émoluments continuèrent à subsister avec autant de profusion qu'à aucune autre époque auparavant. On se rappellera que lorsque le noble lord fut sorti son manifeste, ce fut sous des circonstances très-particulières. Le noble lord exposait qu'il désirait connaître ce que prouverait l'état général de ces questions, afin de pouvoir se guider dans la conduite qu'il con-

seilleraient au gouvernement de suivre; mais, après s'être assuré de ce fait, le noble lord a-t-il dit qu'il se repentait de l'avis qu'il avait déjà donné, ou qu'il regretait d'avoir ébranlé les fondateurs de la société, férovement et sans aucun effet? Le noble lord a-t-il considéré les souffrances des pauvres ouvriers de Bolton et d'ailleurs, qui ont souffert un tort considérable par la stagnation de leur commerce, en conséquence des discussions continuelles de ces propositions abortives? Le noble lord a-t-il dit que la seule réparation qu'il pouvait faire dans les circonstances était de remettre entre les mains de sa souveraine le dépôt qu'elle lui avait confié, en la priant de le confier à quel que autre personne plus capable de remplir les devoirs de cette charge?"

Eh bien! est-ce assez explicite? La seule chose que le ministère a à faire, au dire de Lord Elgin lui-même, est de remettre ses portefeuilles au représentant de la souveraine et de céder ses places à des hommes plus capables de conduire les affaires publiques, à des hommes plus populaires, et plus convaincus de la nécessité pour le Canada d'un bon fonctionnement du gouvernement responsable. Cette remise des portefeuilles est, à notre avis, un acte que les ministres ne doivent pas différer, et cela parce que chaque semaine, chaque jour, chaque heure de retard, est autant de semaines, de jours et d'heures, où ces mêmes ministres sont rebelles à la volonté populaire, où ils sont des dictateurs par leur seule puissance. De plus, Lord Elgin le dit lui-même plus haut, les ministres auxquels le pays vient de faire le procès, ces ministres contre lesquels il vient de prononcer un verdict de condamnation, doivent bien se garder jusqu'au moment de la remise de leurs portefeuilles de faire des nominations, de placer leurs créatures et de se placer eux-mêmes. Ils doivent résigner de bon gré; en devenant ministres, ils devaient savoir qu'ils étaient exposés à perdre le pouvoir d'un moment à l'autre, ils ne peuvent être surpris de l'événement d'aujourd'hui, surtout après leurs quatre années d'administration!!! Ils ne peuvent attendre à la convocation du parlement, car ils retarderont toutes les affaires, ils nuiraient évidemment à la prospérité du pays, et nos bons ministres ont dit cent fois qu'ils ne veulent que "le bien général." Ainsi nous le répétons avec le grand nombre de nos concitoyens, le ministère ne peut retarder à quitter ces places; il voit au plus vite descendre du faite du pouvoir, laisser vacants tous ses emplois, et ne placer pas avant cela ses créatures partout où il le pourra, fût-ce même sur le banc des Juges.

Quant aux nouveaux ministres qui doivent succéder à ceux du jour, nous ne nous permettrons pas de faire circuler des listes de noms, et voici pourquoi. C'est que ces bruits propagés par la presse réformiste ne peuvent produire d'autres résultats que d'entraver la marche des négociations qui ne peuvent manquer d'avoir lieu entre Lord Elgin et les chefs de l'opposition. Avec notre confrère du Pilot, nous nous abstenons de donner de ces "formations de ministère"; nous attendrons patiemment qu'événement ait lieu, et alors nous en rendrons compte à nos lecteurs; nous ne saurions attendre très longtemps.

QUELQUES NOUVELLES D'EUROPE.—Nous trouvons dans le Morning Chronicle de Québec quelques nouvelles d'Europe que nous traduisons et abrégons.—Louis Philippe dans son discours en ouvrant les chambres a annoncé qu'il s'était entendu avec l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie pour offrir leur médiation aux Cantons Suisses. "La Suisse a-t-elle dit je l'espère e connaît à peu le respect des droits de tous et le maintien de la confédération Suisse peuvent seuls lui assurer ce bonheur et cette sécurité que l'Europe a voulu lui garantir par des traités."—La Banque de St Ferdinand à Madrid a reçu le 18 décembre de grandes sommes d'espèces.—L'archevêque protestant de York devait être intronisé le 13 courant; le dimanche suivant il devait, dit-on, faire une oration dans son Eglise.—Le Comte de Harrowby est mort à Sandon Hall, Staffordshire.—En Belgique le 19 décembre, il est tombé une bordée de neige assez considérable.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons quelques uns de nos journaux d'Europe.

CHEMIN DE FER DE ST-JEAN.—Les directeurs de la compagnie de ce chemin de fer se sont assemblés le 17, et il a été lu le rapport du président qui montre l'état florissant de cette compagnie. Six miles et demi du chemin ont été refaits en neuf et le reste se fera l'été prochain; malgré cette dépense considérable et celles que la compagnie est encore obligée de faire, il y a eu un dividende de £4 par part payable le 21 du mois prochain. John Molson, écrivain, a été élu président en remplacement de feu J. E. Mills, écrivain.

NOMINATIONS.—La Gazette Officielle de samedi annonce les nominations suivantes: Avoocat (B.-C.): J. J. C. Abbott, écrivain, Médecin: Roger d'Aoust, écrivain, Apenteur: Vital DesRoches, gentilhomme.—Par la même Gazette, Hugh McAdam, écrivain, magistrat de Lacorne, est déchargé de ses fonctions.

LE PARLEMENT.—La Gazette Officielle de samedi contient une proclamation qui proroge le parlement provincial au QUATRE MARS, mais NON POUR LA D. PÊCHE DES AFFAIRES.

RÉSERVES DU CLERGÉ.—Une feuille extraordinaire de la Gazette Officielle en date du 22 courant est sortie hier, et annonce que "vu qu'il reste actuellement en caisse une somme de £1800, résidu du fonds annuel provenant des ventes récentes des réserves du clergé dans le Haut-Canada et augmentant chaque année, et vu que cette somme doit, d'après l'acte 3 et 4 Victoria chapitre 78, être employée par le gouverneur du Canada, de l'avis du conseil exécutif, aux fins du culte public et de l'instruction religieuse en Canada, et que le gouverneur-général désire obtenir toutes les informations qui puissent l'aider à ce faire; tout corps religieux du Haut-Canada qui désire recevoir une part de cette somme, conformément à l'acte ci-dessus nommé, doit adresser une application au greffier du conseil exécutif, à Montréal, spécifiant l'objet auquel il désire employer la part qui lui sera accordée, et donnant aussi approximativement ce possible le nombre de personnes qui appartiennent à sa croyance religieuse dans le Haut-Canada."

LES STEAMERS TRANSATLANTIQUES.—Nous voyons par le Morning Chronicle que l'Acadia a dû laisser Liverpool pour Boston le 15 courant, et que l'Albion doit quitter le même port pour New-York samedi prochain, 29 janvier.

UN ARRIVAGE.—Le navire anglais "India" est arrivé vendredi de Liverpool à New-York après une traversée de 75 jours. Le capitaine et 39 passagers étaient morts à bord des fièvres.

PARLEMENT PROVINCIAL.

MEMBRES DE L'OPPOSITION,

- Beauharnais. M. J. DeWitt, Bellechasse. Hon. A. N. Morin, Berthier. M. D. M. Armstrong, Bonaventure. M. Cuthbert, Bytown (Ville). M. Scott, Chambly. Dr. Beaubien, Champlain. M. Louis Guillet, Deux Montagnes. M. W. H. Scott, Dorchester. M. L. Lemieux, Drummond. M. R. N. Watts, Durham. M. Smith, Gengary. M. J. S. MacDonald, Grenville. M. Burrill, Haldimand. M. D. Thompson, Hinton (East Riding). M. Wetenhall, Hastings. M. B. Flint, Huntingdon. M. T. Sauvageau, Kamouraska. M. Marquis, Kent. M. M. Cameron, Lanark. M. Bell, Leeds. M. Richards, Leinster. M. Dumas, Lincoln. M. W. H. Merritt, L'Islet. M. C. F. Fournier, L'Assommoir. M. J. Laurin, Middlesex. M. Notman, Montmorency. M. J. Canchon, Montréal (Cité). Hon. Lafontaine, M. B. Holmes, M. A. Jobin, Dr. Fortier, Hon. H. J. Boulton, Hon. F. Hincks, M. G. B. Hall, M. J. Duchesnay, M. Stevenson, Hon. Aylwin, M. J. Chabot, M. P. J. O. Chabreau, M. W. Nelson, M. C. Taché, Dr. Davignon, M. G. B. Lyon, Hon. Latournerie, M. Drummond, M. J. Bouthillier, Hon. L. J. Papineau, Hon. Lafontaine, M. P. B. Dumoulin, M. Mongenais, M. J. Leslie, M. MacParlane, M. H. Smith, M. Fourquin, M. J. H. Price, M. Morison, M. Blake, Hon. Baldwin.

Total—58

MEMBRES CONSERVATEURS,

- Brockville (Ville). M. George Sherwood, Cornwall (Ville). M. J. H. Cameron, Dundas. M. Crysler, Frontenac. M. H. Smith, Hinton (West Riding). M. Webster, Hamilton. Sir A. MacNab, Huron. Hon. W. Cayley, Kingston. Hon. J. A. MacDonald, Leux et Addington. M. R. Seymour, London (Ville). M. J. Wilson, Megantic. Hon. D. Daly, Missisquoi. M. W. Badgley, Niagara. M. W. H. Dickson, Northumberland. M. A. H. Meyers, Sherbrooke (Ville). M. B. C. A. Guy, Sherbrooke (Comté). M. S. Brooks, Simcoe. Hon. W. B. Robinson, Stansend. J. McConnell, Stormont. A. MacLean, M. W. H. Boulton, Hon. H. Sherwood.

Total—21.

MEMBRES DOCTEURS,

- Carleton. M. Mallock, Essex. M. J. Prince, Gaspé. M. R. Christie, Ottawa. M. J. Egan, Prescott. M. J. H. Johnson.

Total—5.

LE HERALD.—Nous avons la satisfaction de voir que le Herald de samedi qui précédemment avait reproduit des articles contre le clergé catholique d'Irlande, contient en outre quelques lignes suivantes: "Nous publions aujourd'hui, par un sentiment de justice et certainement avec beaucoup plus de satisfaction, le témoignage honorable rendu par des témoins irréprochables au caractère général du corps." Ceci fait honneur au Herald, et nous le félicitons à ce sujet.

CONVERSIONS.—Dans le Vermont, village St. Alban. Union Church, le Rev. Hoit a embrassé la foi catholique. Depuis cette époque plusieurs personnes de sa congrégation ont suivi son exemple, savoir: miss Laura Smalley, Mad. Tucker de Burlington sœur du ministre Hoit; Capt. Tucker; Mad. Smalley et sa demoiselle; un ministre dont on ne donne pas le nom; Mad. Samson, sœur d'un ministre; M. Smalley, Mad. Penniman et Mad. Luther B. Hunt.

Le Catholique Herald après avoir remarqué que les protestants de l'ouest sont alarmés des progrès étonnants du catholicisme dans cette partie des Etats, dit que ceux de l'est pourraient en dire autant des cités et des villes des Etats de l'est et du centre.

—On lit dans le Catholique Herald du 13 janv: On dit que le St. Siège a l'intention d'accueillir le cardinal Ingham comme son représentant à Londres. C'est un homme d'un grand savoir et à idées libérales.

—Les Jésuites et les membres d'autres corps religieux qui ont été classés de la Suisse ont été reçus dans différentes maisons de leurs ordres à Bruges, à Gand, à Malines, à Anvers et dans d'autres provinces de Belgique.

M. McMAHON.—On nous écrit de Québec en date du 22 que M. McMahon, l'infatigable apôtre des irlandais à Québec, est de nouveau bien malade.

LES INONDATIONS.—Nos Journaux des E. U. nous apprennent que dans les inondations récentes au sud-ouest des E. U. un grand nombre de personnes ont perdu la vie, l'On estime les dommages causés à \$10,000,000; l'eau s'est élevée en quelques endroits à 67 pieds au-dessus du niveau des basses eaux.

POINTE ST. CHARLES.—Durant la semaine finissant samedi le 22 courant, il n'est mort que 4 émigrés des 185 qu'il y a eu presque tout le temps; samedi il n'y en avait plus que 178 faisant une diminution de 7 dont 4 morts.

LE WASHINGTON.—Le steamer Washington, depuis si longtemps attendu, est arrivé le 15 courant à New-York après 27 jours de mer. Il a eu un gros temps durant toute la traversée, a eu des avaries et dû relâcher à Halifax où il est demeuré 50 heures pour pouvoir gagner New-York. —Le Missoury, qui aux dernières dates avait 23 jours de mer, n'était pas arrivé.

Nous apprenons par les journaux plus récents que le Missoury est enfin entré N. Y.

INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC.—Nous voyons avec plaisir que nos concitoyens de Québec ne veulent plus demeurer en arrière sous aucun rapport; ils viennent de fonder un Institut dans leur ville qui promet les plus heureux résultats. L'honorable R. E. Caron en a été nommé président honoraire, et Aurèle Plamondon, secr. président actif. Nous ne croyons pouvoir faire un meilleur souhait au nouvel Institut, que de lui dire: "pro-père comme ton frère de Montréal!"

LA MISÈRE A QUÉBEC.—On nous écrit depuis plusieurs jours que la misère est bien grande à Québec, et cela à cause du manque d'ouvrages. Néanmoins nous voyons par nos échanges de Québec que l'on construit actuellement dans cette dernière ville seize vaisseaux, formant un tonnage réuni de 11720 tonnaux; ce qui fait pour chaque vaisseau un peu plus de 700 tonnaux. Nous espérons que cela contribuera à diminuer la misère, surtout parmi la classe si laborieuse et si estimable des citoyens des faubourgs St. Roch et St. Jean.

LE TEMPS.—Le temps est froid depuis quelques jours, mais il est clair et sans nuages; nous n'avons presque plus de neige à Montréal et à deux ou trois lieues de cette Ville tous les champs et toutes les routes sont à découvert. Ceci produit un malaise général; le commerce est stagnant, les approvisionnements sont rares et mesquins, les villages dans les campagnes payent le bois très cher, et les habitants de nos campagnes ne peuvent se rendre aux villes pour vendre leurs denrées. D'ailleurs la terre est gelée très profondément, et l'on craint que l'été prochain ne produise qu'une récolte bien maigre.

Nos lecteurs de Montréal voudront bien remarquer l'annonce qui se trouve dans une autre colonne, et qui nous apprend que M. Guillaume Lévesque fera jeudi prochain devant l'Institut Canadien une lecture qui a pour titre: "Nature du sol et du climat du Canada, et leur influence sur le caractère et les destinées des Canadiens." Inutile d'encourager nos concitoyens à aller en foule entendre le lecteur; le passé nous montre assez combien les dames et les citoyens de Montréal savent apprécier l'avantage de ces lectures publiques et récompenser par leur présence le lecteur de ses peines et de ses travaux. Tout ce que nous pouvons ajouter, c'est que cette lecture ne sera pas la dernière, et sera, dit-on, bientôt suivie d'une autre sur "l'éducation" que nous fera un homme que le public de Montréal connaît déjà avantageusement comme lecteur. Mais auparavant c'est M. Lévesque qui doit se faire entendre, et qui ne saurait manquer d'obtenir un auditoire nombreux et attentif.—Voir l'annonce.

Nous invitons les MM. du clergé à jeter un coup d'œil sur l'annonce de M. DeLagrave qui se trouve plus loin.—Voir l'annonce.

LES EXILÉS.—M. Fabre vient de recevoir une lettre de M. Hawkins, son agent à Londres, qui lui adresse copie d'une lettre que la maison Brooks a reçue de Sydney, en date du 14 août, et qui donne des détails sur nos compatriotes qui sont dans l'Australie. D'après cette lettre qui vient de la personne qui est chargée de payer les sommes nécessaires, pour le passage des exilés, il paraît que nos compatriotes sont disposés à revenir, mais que leurs affaires ne leur permettraient pas de s'embarquer immédiatement; ils ont demandé quelques mois de délai, se assurant de l'agent que si dans le cas où leur séjour se prolongerait dans la colonie, la somme nécessaire pour leur passage leur soit payée, ce qui leur a été assuré par l'agent. L'un d'eux, Louis Marcé, qui est marié à Sydney et qui a de la famille, a demandé à retarder son départ à douze mois, ce qui lui a été accordé. Les autres d'après cette lettre, auraient terminé leurs affaires vers la fin de novembre ou au commencement de décembre, temps auquel ils ont pu s'embarquer; leurs noms sont: Chs Bouc, Frs. Langueodoc, Désiré Bourbonnais, J. B. Trudel, Jérôme Rochon, Jos. Guimout. On peut donc attendre le retour de ces derniers en juin ou en juillet prochain.

Minerve.

MM. J. L. Beaudry, C. D. Roy et A. Lévesque, ce dernier de la maison de M. Jean Bruneau, sont partis hier pour New-York, afin de s'embarquer sur le prochain steamer de Liverpool. Ils se rendent en Angleterre pour faire leurs emplettes de printemps. Iaem.

Nous voyons par la Gazette de Québec qu'une nouvelle gazette vient de voir le jour au Grand Pabos, dans le district de Gaspé. Cette feuille, publiée sous le titre de The Gaspé Gazette est sous la direction de M. Robt. W. Kelly, Elle se publiera tous les vendredis, et le prix de l'abonnement est de 17s 6d par année. Idem.

FAIT REMARQUABLE.—On nous a envoyé un morceau de sucre d'érable qui a été fait dans la paroisse de Saint-Anselme le 2 janvier de cette année. Canadien.

On ne compte actuellement dans la chambre que très-peu des anciens membres de la chambre d'assemblée du Bas-Canada; les seuls que nous sachions, sont les Honorables L. J. Papineau, L. H. Lafontaine, A. N. Morin et De Salle Latournerie, M. M. Leslie, Jobin, Nelson, le docteur Bouthillier, Guy, Scott, Christie, Marquis et De Witt, si, comme nous l'espérons, il est élu à Beauharnais; en tout treize. Journal de Québec.

Berthier. (District de Montréal), 20 janvier 1848. A une heure après-midi a eu lieu la proclamation du candidat élu pour représenter notre comté en Parlement; Da

vid M. Armstrong, Ecuyer, de Berthier, a été proclamé élu à une majorité de 690 voix. Des protestés avaient été faits des deux côtés, entre les mains de l'Officier-Rapporteur, contre les procédés qui ont eu lieu pendant l'élection.

A la suite de cette proclamation, M. Armstrong adressa l'assemblée et la remercia de l'avoir supporté avec tant de zèle et de persévérance; puis quelques instants après toutes les personnes présentes embarquèrent dans des voitures, pour promener en triomphe le candidat heureux; nous croyons que pas moins de 600 ou 700 voitures suivirent le corps des pompiers de Berthier, à cheval, qui faisaient une garde d'honneur à M. Armstrong; la file des voitures et des personnes à cheval couraient près de trois quarts de lieue de longueur. Partout où passa le cortège il fut accueilli par des hurras répétés. Nous regrettons que le temps nous manque pour donner une description plus détaillée de cette fête.

Echo des campagnes.

FUNESTE ACCIDENT.—Lundi dernier, le 17 courant, plusieurs charretiers de Montréal, s'en revenant des Forges St. Maurice, où ils s'étaient chargés de fer et de fonte pour la maison Bryson et Ferrier, de Montréal, prirent la glace vis-à-vis notre village, lorsqu'à-peu près à un mille la glace s'ouvrit tout-à-coup, et engloutit les deux premières voitures qui étaient chargées de 1000 livres de fer et quelques chaudrons. Heureusement qu'un des charretiers a été assez vif pour couper les guides et les jeter à celui qui conduisait les voitures et qui était tombé à l'eau. Idem.

LE SAUVETAGE DU LOUIS-PHILIPPE.—Nous avons dit dernièrement qu'à la suite du sauvetage du Louis-Philippe, les personnes qui y avaient pris part réclamaient une indemnité n'allant pas à moins de \$50,000. Une convention conclue à l'amiable entre les parties vint de régler cette indemnité à la somme fort ronde encore de \$26,000. Le steamer employé à remorquer le navire a en outre reçu \$12 par heure pour tout le temps qu'il a passé hors du port. On annonce du reste que le Louis-Philippe sera prêt à repartir pour le 24 de ce mois.

Un de nos correspondants a eu l'obligeance de nous passer l'article suivant; nous l'en remercions et l'encourageons fort à continuer:

"Nous traduisons du Bristol Times l'article suivant, qui fait connaître l'état déplorable où se trouve l'église établie d'Angleterre: c'est une lettre adressée au lord évêque de Gloucester et de Bristol:

Monseigneur,

Je me suis rencontré il n'y a pas longtemps avec quelques personnes qui disaient que les divisions de notre église. Elle est divisée, elle n'est plus une. Un abandon de ses formes et de son autorité ou une différence dans le symbole sont également fatals aux titres qu'elle peut faire valoir à l'unité, conditions essentielles de l'église. L'on me demanda à quelle église d'Angleterre j'appartenais. La question était singulière. Y a-t-il donc, me dis-je à moi-même, des églises établies? Je jetai un regard sur les doctrines telles qu'enseignées dans les églises de cette ville, et je m'aperçus qu'elles étaient diamétralement opposées les unes aux autres. Quant aux rites prescrits, j'y trouvai dans la pratique une aussi grande différence: Je fus donc obligé d'avouer, mais avec une répugnance péniblement sentie, qu'il y a en effet deux églises d'Angleterre.

Maintenant si dans ces deux églises, les formes et les doctrines sont opposées, l'une d'elles doit être dans l'erreur. Où est l'autorité épiscopale? Peut-elle de plein gré appuyer les deux également?... C'est ce qui semble qu'elle fasse. Mais voyez, Monseigneur, la position que ces deux églises vous ont faite. Elles réclament toutes deux des privilèges et professent leur soumission envers la même autorité épiscopale. Et cette autorité, nous la voyons sanctionnant et autorisant les démarches discordantes de ces deux églises opposées, dont l'une certainement doit être dans l'erreur aux yeux de l'épiscopat. Je voudrais appartenir à la véritable église d'Angleterre; et il y en a beaucoup d'autres dans votre diocèse, Mgr. qui regardent comme moi avec eux été autour d'eux sans savoir à quelle église ils do vent appartenir: nous sommes tous épiscopaliens. Votre seigneurie a été chargée de ce diocèse pour nous guider et nous diriger; nous nous adressons donc à vous dans nos doutes. Nous sommes affligés de voir que vous n'avez pas encore prononcé quelle est celle de ces divisions de l'église d'Angleterre où nous ne rencontrerons pas un trop grand progrès dans ces différences. Qu'il me soit permis d'en faire remarquer plusieurs d'une grande importance. Dans une de ces églises nous trouvons le Livre de Prières en partie; nous y trouvons des recueils de Psalms et d'Hymnes non autorisés, substitués suivant le désir et le goût du ministre, quoique les règles du Livre de Prières défendent même aux ministres de rien publier dans l'église, "que ce qui est prescrit dans ces règles ou ordonné par le roi ou par l'ordinaire du lieu." Ces substitutions nous paraissent trop flagrantes pour ne pas choquer tout esprit consciencieux, puisque, pour la grande partie, elles ont peu ou point de ressemblance avec les Psalms dont on prétend avoir fait la traduction. Quant à la doctrine, sans mentionner d'autres différences importantes, nous voyons le dogme essentiel de la régénération par le baptême, enseigné dans une église, et dénoncé dans une autre comme une pratique Catholique romaine (Popish). (1) Bien plus nous voyons même le ministre qu'a versé l'eau aux fonts baptismaux et qui a remercié Dieu de la régénération de l'enfant monter en chaire et dire à sa congrégation que la doctrine de la régénération par le baptême est damnable et superstitieuse. Ce ne sont pas-là, Monseigneur, des faits imaginés. Tout cela se passe dans les églises placées sous votre charge spéciale, comme votre titre le porte. Ils ne peuvent donc pas avoir échappé à votre œil vigilant. C'était un scandale dans l'église de Rome, et ses ennemis savaient bien le faire ressortir, qu'elle eût deux Papes à la fois. Aujourd'hui dans notre église et dans notre diocèse, Mgr. le scandale qui paraît à tous les yeux, c'est de voir deux évêques dans la même personne donnant également sa sanction à l'erreur et à la vérité, au bien et au mal. Ce serait un grand remède à ces maux, et nous croyons avoir droit de l'attendre de votre seigneurie, si vous descendiez à adresser une lettre pastorale à tous les membres de la véritable église d'Angleterre, pour leur expliquer les formes et la doctrine et condamner les erreurs; de manière que cette vaste population ne soit plus comme un troupeau égaré, sans pasteur et craignant les atteintes des loups. C'est sans doute le plus grand désir de votre seigneurie.

Je demeure, avec un grand respect, Mgr. votre très obéissant serviteur, "UN qui voudrait appartenir à l'église d'Angleterre."

(1) Ce mot Popish est certainement employé par mépris, mais son véritable sens n'est pas compris, et nous savons que les protestants, qui se respectent, auraient honte de s'en servir et rougisseraient quand ils voient leurs coreligionnaires en faire usage. (Note du traducteur.)

BULLETIN COMMERCIAL.

La fleur supérieure (du Canada) se vendait samedi dernier à Québec 30c le quart, la fleur fine 27c. Le blé y était à 6c et 6c 3d le minot, l'avoine à 2c 3d et 2c 6d, l'orge à 4c 3d et 4c 6d. Le beurre salé s'y vendait 7d à 8d la livre. La fleur de l'ouest se vendait hier à New-York \$6 6; i, s'en est vendu ainsi samedi 7,000 quarts, auquel jour 1,200 barils de fleur de la Nouvelle-Orléans ont changé de mains à \$5 75 et \$5 87 1/2. Le blé était bien cher, et il se faisait, en cette branche peu de transactions.

A Montréal, la potasse se vend de 22c 6d à 22c 9d, la perçasse de 25c 26c, la fleur fine de 23c 6d à 25c, l'avoine de 2c à 2c 3d; le blé d'inde manque; le blé à 5c 6d et 6c le minot, l'orge à 4c et 4c 2d, les pois à 4c et 4c 2d, les patates à 2c 6d et 3c le minot, le bœuf de 3d à 9d; le beurre salé à 6d dans les magasins et 7d et 8d sur les marchés.

Les parts de la Banque de Montréal se vendent à 4 1/2 de prime, celles de la Banque Commerciale à 2p. 100 d'escompte, celles de la Banque de Québec à 6 1/2 p. 100 d'escompte, celles de la Banque de la Cité à 10 p. 100 d'escompte. Les parts dans la Compagnie du chemin de fer de Lachine changent de mains à 3 et 4 p. 100 d'escompte, celles de la Compagnie du Télégraphe à 3 p. 100 de prime.

MARIAGE.

En cette ville, le 12 du courant, par Messire Fay, M. Maurice Lamou, à Demoiselle Anée Perrault, tous deux de cette ville.

DÉCÈS.

A St. Vallier, le 21 du courant, à l'âge de 69 ans et six mois, Augustin Larue, l'un des plus anciens Nôtaires du Bas-Canada.

INSTITUT CANADIEN.

LEÇONS PUBLIQUES.

M. GUILLAUME LEVESQUE fera une LECTURE sur "La nature du sol et du climat du Canada, et leur influence sur le caractère et les destinées des Canadiens," JEUDI, le 27 janvier courant, dans la Salle de l'INSTITUT CANADIEN, rue St. Gabriel, à huit heures du soir. Des places seront réservées pour les Dames.

V. P. W. DORION, Sect. Arch. I. C.

CLOCHES D'EGLISES

LE SOUSSIGNÉ, ayant été dans l'habitude de faire de l'air de PARIS ou de LONDRES des cloches d'Eglise, a l'honneur de prévenir les Messieurs du Clergé qu'ils se chargeront de faire venir cet article, d'anciens poids qu'il pourront désirer.—Pour renseignements, s'adresser chez M. sieurs E. & N. Hudon, Rue St. Paul.

LOUIS DE LAGRAVE.

Montréal, 21 janvier 1848.—3m.

LIVRES NOUVEAUX.

Il vient d'être publié par les soussignés une nouvelle édition de "LA JOURNÉE DU CHRÉTIEN" contenant les Prières et les Offices des Dimanches et des principales fêtes de l'année, l'Office des Morts, et l'exercice du chemin de la croix. Le tout a été revu et augmenté par un ecclésiastique catholique, et avec l'approbation particulière de leurs grandes seigneuries l'archevêque de Québec et monseigneur l'évêque de Montréal. L'ouvrage est imprimé sur le plus beau papier, est bien relié, et ne renferme pas moins de six cent trente-huit pages, illustrées de douze gravures sur acier.

—Aussi—

Une nouvelle et jolie édition de LA VAINNE EN L'HONNEUR DE ST. FRANÇOIS-XAVIER. Cet ouvrage sera vendu à bien bon marché, savoir, trois piastres et demi par cent.

D. ET J. SADLER,

No. 179, rue Notre Dame, Montréal.

THOMAS MANN,

PENTRE D'HISTOIRE ET DE PORTRAITS.

A L'HONNEUR d'annoncer aux citoyens de Montréal et au public en général, qu'il a établi son ATELIER dans la maison de M. Boulanger, Rue Notre-Dame. Ses BREVES de PEINTURE seront visibles tous les jours puis 9 heures A. M. jusqu'à 4 heures P. M. Montréal, 14 décembre 1847.

Librairie

ECCLESIASTIQUE.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à leurs amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé, ils ont ouvert une Librairie sous le nom de LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE. Ils ont constamment en main des Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut, vu la supériorité de leurs articles et l'importance des ouvrages qui sortent de leur atelier. Enfin ils feront tout ce qui sera en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroneront. CHAPELEAU et LAMOTHE.

Montréal, 14 sept. 1847.

PORTRAIT DE FEU

M. H. HUDON.

D'APRES UN DESSIN D'UNE RESEMBLANCE PARFAITE EXÉCUTE A ROUE, D'APRES NATURE.

LES Soussignés viennent de recevoir une gravure magnifique en FAC SIMILE du dessin ci-dessus.

L'acquisition du Portrait de ce pieux Prêtre et de ce bon citoyen que vient de perdre le pays, sera pour la plupart de nos compatriotes un doux souvenir de dévouement, de religion et de patriotisme. Prix de chaque copie 2s. CHAPELEAU & LAMOTHE, Vis-à-vis le Séminaire.

